



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 juin 2005**

**Fourniture de denrées alimentaires**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 juin 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 juin 2005

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

**Excusés :**

***Adjoints :***

Mlle Fabienne RAVENEAU

***Conseillers :***

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**Enseignement****Fourniture de denrées alimentaires**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Afin d'assurer la fourniture de denrées alimentaires nécessaires aux besoins des services municipaux de la Ville de Niort et notamment les Restaurants Scolaires et les Centres de Loisirs, une procédure par voie d'appel d'offres ouvert a été conduite en application des articles 33 et 57 à 59.

Les marchés sont passés pour une durée de 4 ans à compter du 16 août 2005 ou des notifications si celles-ci sont postérieures au 16/08/05.

La Commission d'Appel d'Offres du 16/06/05 a procédé aux classements suivants :

N° lots	Fournitures de Denrées Alimentaires	Fournisseurs retenus	Montant estimatif annuel T.T.C.	Rabais sur produits hors D.Q. E
1	Produits laitiers, œufs frais, ovoproduits	PRODIREST	135 734,61 €	15 %
2	Produits surgelés	SODIPA	163 639,47 €	23 %
3	Viande bovine sous vide	ETS JEANNEAU	79 372,19 €	2 %
4	Viande et charcuterie sous vide	ACHILLE BERTRAND	43 688,29 €	12 %
5	Volailles sous vide	ADV	28 614,69 €	0 %
6	Fruits et légumes frais	POITOU PRIMEURS	108 874,51 €	14 %
7	Conserves de légumes	PRODIREST	25 483,84 €	15 %
8	Conserves de poissons et de volailles	PRODIREST	20 886,67 €	15 %
9	Conserves de fruits	PRODIREST	13 115,69 €	15 %
10	Epicerie	PRODIREST	43 547,31 €	0 %

Les dépenses correspondantes seront inscrites sur les comptes budgétaires suivants :  
Service gestionnaire : 3110, chapitre 011, sous fonction 2511 et 4223, imputation 60623.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. Le Maire ou L'Adjoint Délégué à signer les marchés.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 35  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 10

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gérard NEBAS**